



Courtage  
d'Assurances

Notre engagement et notre disponibilité,  
pour assurer les missions que vous nous confiez



[www.bshcourtage.com](http://www.bshcourtage.com)

## »» MULTIRISQUES

Que vous soyez artisan-commerçant ou profession libérale, votre local professionnel est votre principal patrimoine sur lequel vous construisez vos projets personnels.

Cet outil de travail doit être protégé par une formule dite Multirisque Professionnelle.

Ces contrats sont spécialement conçus pour s'adapter à toutes les situations.

Ils regroupent, en formules de bases, les garanties indispensables à l'exercice de votre activité : responsabilités civiles, protection des locaux et de leur contenu (garantie incendie, vol, vandalisme, dégâts des eaux, bris de glace).

Ils peuvent être assortis de garanties optionnelles (perte d'exploitation, perte de valeur vénale...).

Le Cabinet BSH Courtage d'Assurances vous apportera conseil pour construire avec vous le contrat multirisque qu'il vous faut.

Notre engagement et notre disponibilité,  
pour assurer les missions que vous nous confiez



› [www.bshcourtage.com](http://www.bshcourtage.com)

## ›› PROTECTION JURIDIQUE

L'activité professionnelle est source de litiges.

Que se soit vis à vis des clients, des fournisseurs, des administrations, des salariés des voisins, nul n'est censé ignorer la loi.

Souscrire un contrat de protection juridique transfère à la charge d'une compagnie d'assurance les frais engagés pour la défense des intérêts du souscripteur (personne morale ou physique) et de lui offre une assistance en vue du règlement amiable de son différend.

En cas de procédure devant les tribunaux, le souscripteur reste libre du choix de son conseil (avocat).

Le Cabinet BSH Courtage d'Assurances saura vous conseiller dans le choix d'une des nombreuses formules de garanties proposées.